

Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg.

Loi pour faire droit à Beatrice Claire Carmichael Glas.

Loi pour faire droit à Francis Allan Quinn.

Loi pour faire droit à Kaljo Klasman.

Loi modifiant la loi de 1921 sur la Commission du contrôle du lac des Bois.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Loi modifiant la loi sur les Indiens.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Puis-je demander au leader de la Chambre quel sera le programme demain, de même que vendredi et samedi?

L'hon. M. Green: Nous nous proposons de commencer demain par les crédits du Nord canadien, pour passer ensuite à ceux du Travail, des Pêcheries et des Transports. Je ne saurais indiquer le jour,—sauf pour ce qui est des crédits des Mines et Relevés techniques, qui seront soumis à la Chambre samedi,—mais, avant la fin de la semaine, nous nous proposons aussi de mettre en délibération les crédits des ministères des Postes, de la Santé nationale et du Bien-être social et de la Citoyenneté et de l'Immigration.

L'hon. M. Chevrier: Quels sont les projets du gouvernement pour lundi? J'espère que le leader de la Chambre pourra nous renseigner là-dessus.

L'hon. M. Green: Nous étudierons des mesures législatives.

L'hon. M. Chevrier: Le ministre peut-il nous dire lesquelles?

L'hon. M. Green: Non, je ne puis en indiquer l'ordre pour le moment.

L'hon. M. Chevrier: Quand la loi sur le dumping viendra-t-elle sur le tapis?

L'hon. M. Green: J'espère que la résolution qui précédera le projet de loi sera inscrite demain aux Procès-verbaux qui seront distribués vendredi.

L'hon. M. Chevrier: Le leader de la Chambre peut-il nous donner une idée du moment où la mesure législative concernant la radio et la télévision sera présentée?

L'hon. M. Green: Cette question aussi est pour ainsi dire prête à être soumise à la Chambre. Je ne suis pas sûr du jour où celle-ci en sera saisie, mais je pense qu'il s'agit d'un jour ou deux.

(A six heures dix, la séance est levée d'office en conformité de la résolution adoptée par la Chambre le 4 août.)